

## NOS GRAVURES

## L'hon. Jean-Louis Beaudry, Maire de Montréal

Nous ne croyons pouvoir mieux faire, à propos de ce portrait, que de traduire la note suivante de notre confrère et voisin, le *Canadian Illustrated News* :

L'hon. J. L. Beaudry, qui approche de la soixantaine, mais qui est encore très-robuste et dans toute la force de son intelligence, est un des financiers les plus riches et les plus considérés de Montréal. Il a été candidat aux élections parlementaires en 1854 et 1858 ; mais il fut défait chaque fois. En revanche, il a été plusieurs fois élu maire, en 1862, 1863, 1864, et il a été élu de nouveau au mois dernier, comme successeur du Dr. Hingston, par une majorité écrasante. Il est entré dans sa nouvelle charge animé d'un véritable esprit de réforme et de zèle. Le nouveau maire est président de la Banque Jacques-Cartier. Il est aussi attaché à plusieurs autres institutions monétaires importantes. L'hon. J. L. Beaudry fut nommé conseiller législatif en 1867, pour la division d'Alma.

## Au Château de Citry

Dans le cours de l'automne, on a chômé, au château de Citry, France, le soixantième anniversaire du mariage de Monsieur et Madame Hector Bossange. Cette fête de famille avait un intérêt tout particulier pour nous, Franco-Canadiens. C'est au Canada, à Montréal même, qu'il y a soixante ans, M. Hector Bossange contractait le mariage dont on fête le soixantième anniversaire : et Madame Bossange est Française-Canadienne, sœur du regretté M. E. R. Fabre. Depuis cette lointaine époque, elle n'est revenue qu'une fois au pays, mais elle a conservé vivace au cœur le souvenir de la terre natale. On croirait, à l'entendre parler de ses compatriotes avec intérêt, avec effusion, qu'elle vient de nous quitter et que son existence s'est écoulée au milieu de nous. Elle est restée bien Canadienne, en devenant Française par les habitudes et les grâces de l'esprit, par le contact d'un homme distingué qui est le parfait modèle de ce qu'on appelait en France, au siècle dernier, l'homme honnête, c'est-à-dire l'homme de bonne compagnie, d'intelligence exquise et d'honorabilité à toute épreuve.

A l'occasion de cet anniversaire, un poète, ami de la famille, a écrit quelques vers que nous sommes heureux de pouvoir reproduire. Ils seront lus avec plaisir par les nombreux amis que Monsieur et Madame Bossange comptent au Canada ; ils trouveront ici de l'écho dans bien des cœurs animés d'une tendre admiration pour une si rare, si digne et si noble vieillesse.

A Monsieur et Madame

## HECTOR BOSSANGE

Soixantième anniversaire de leur mariage

Montréal, 14 octobre 1866. — Citry, 14 octobre 1876

Ils sont bien loins de nous ces premiers jours du monde  
Où, prodigant ses dons, la nature féconde  
Laisait vivre mille ans ses enfants nouveaux-nés ;  
Où l'univers entier rayonnait de jeunesse ;  
Où la mort, ne trouvant nulle part la vieillesse,  
S'éloignait en tremblant de nos frères aînés.

A vingt ans aujourd'hui, quand l'âme épanouie,  
S'enivrait de soleil, d'amour, de poésie,  
Demandait à l'avenir le secret des destins,  
Soixante ans sont pour elle une éternelle vie,  
La coupe inépuisable où coule l'ambrosie  
Et l'ultime Thulé de ses espoirs lointains.

Comme pour ces époux dont les livres bibliques  
Nous racontent l'histoire et les vertus antiques,  
Ces soixante ans, pour vous, n'ont commencé qu'au jour  
Où, sur les bords heureux de la Nouvelle-France,  
De vos cœurs de vingt ans couronnant la constance,  
Vous avez vu l'hymen consacrer votre amour.

De ce beau Canada, qui de votre tendresse  
Vit les premiers ayeux et la première ivresse,  
Vous avez conservé le souvenir charmant,  
Et vous voyez souvent sa douce image en rêve,  
En lui disant adieu, de sa puissante séve  
Vous avez emporté quelque chose en partant.

Quand de vos premiers jours plus d'un aimable fidèle  
Que l'ange de la mort a touché de son aile  
S'est allé dormir le sommeil éternel,  
Vous demeuriez debout, pareils à ces grands chênes,  
Ces magnifiques rois de nos forêts lointaines,  
Qui semblent à nos yeux les colonnes du ciel.

Comme ils sont bien remplis ces nobles douze lustres !  
Le travail incessant, les amitiés illustres  
Qui dès vos premiers pas vous ont tenu les mains ;  
Les voyages nombreux aux bords du nouveau monde  
Où vous alliez porter la semence féconde  
De cet esprit français, le charmeur des humains ;

Tant de bienfaits discrets semés sur votre trace ;  
Ces enfants bien aimés, l'honneur de votre race,  
De porter votre nom à juste titre fiors ;  
Vos écrits parfumés de l'attique élégance,  
Pour chanter dignement une telle existence,  
Il faudrait un poème, et non pas quelques vers.

Ainsi, poursuivant votre course,  
Sans redouter les noirs autans,  
Vous irez boire à cette source  
Où buvaient nos premiers parents.

Et, du temps reculant les bornes,  
Vous laisserez couler les ans,  
En repoussant les hivers moroses  
Pour ne cueillir que les printemps.

Sur la montagne séculaire  
Que foulèrent vos pieds vaillants,  
De la couronne centenaire  
Vous ornerez vos cheveux blancs.

Sur ce sommet brillant que dore  
Le soleil d'un monde nouveau,  
Vous saluerez à son aurore  
Le vingtième siècle au berceau.

Puisse Dieu me garder la vie,  
Pour consacrer le dernier chant  
De ma pauvre muse vieillie  
A vos noces de diamant !

14 octobre 1876.

Nous croyons faire plaisir en même temps à bon nombre de nos compatriotes qui ont reçu une cordiale et affectueuse hospitalité au château de Citry, où réside M. Hector Bossange depuis qu'il s'est retiré des affaires, en mettant sous leurs yeux une gravure représentant le château et prise sur photographie.

## REVUE DE LA SEMAINE

## ORIENT

La situation n'a guère changé en Europe. Le protocole est adopté par les puissances, mais on ne fonde pas beaucoup d'espérances sur ses résultats. Il aura probablement le sort de la Conférence internationale. La Russie s'est engagée à désarmer si la Turquie veut désarmer, et l'Angleterre a promis de faire consentir la Turquie. Celle-ci n'a pas encore signé le fameux protocole. Bien loin de s'empresse à désarmer, elle redouble d'activité et augmente même ses forces.

Voici les dépêches les plus importantes de la semaine :

Londres, 3 avril. — Une dépêche de Saint-Petersbourg dit que, malgré la signature du protocole, la guerre est considérée comme inévitable en Russie.

Vienne 4. — Les vives espérances que l'on entretenait lors de la réunion des diplomates sont bien diminuées. L'action diplomatique qui devait suivre la signature du protocole et les pourparlers relatifs au désarmement, ont rencontré des difficultés. Il y a de la part de la Russie un sourd antagonisme, et la Porte désire voir avorter les mesures prises par les puissances sans son consentement.

Londres, 5. — Le *Standard* dit que, d'après des avis reçus de Saint-Petersbourg, la Russie a donné ordre à sa flotte dans les eaux américaines et dans la Méditerranée, de retourner immédiatement à la mer Baltique.

Une dépêche de Vienne contient ce qui suit : "D'après des avis de Constantinople, le Grand Vizir et Savlet Pacha ont résolu de prévenir toute action diplomatique de l'étranger en faisant la paix avec le Monténégro, et en se conformant d'avance aux conditions du protocole." Malgré cette bonne nouvelle, on entretient peu d'espoir pour une solution pacifique.

Le *Vedomosti* de Saint-Petersbourg dit que le protocole est le commencement du dénouement. La Russie ne peut désarmer sans avoir l'assurance qu'elle ne sera pas obligée plus tard de mobiliser ses troupes. La guerre peut n'être pas immédiate, mais elle est inévitable.

Le *Golos* dit que la signature du protocole ne décide pas la question de la paix ou de la guerre. Quelque désirable que soit la paix, il y a des situations où la guerre est nécessaire.

Londres, 6. — Le protocole, sous sa forme définitive, est une sorte d'appel solennel fait à la Turquie pour lui recommander les réformes bien connues qui sont spécifiées. Il n'est point question de le faire signer par la Turquie, et on n'a arrêté aucune forme à laquelle la Turquie doit donner son adhésion ou son consentement.

La Russie se déclare prête à désarmer, pourvu que la paix soit conclue avec le Monténégro, que les Turcs suivent l'avis maintenant donné par les puissances, et surtout qu'il ne soit pas commis des atrocités comme celles de Bulgarie, parce que de tels événements rendraient le désarmement impossible. La Russie se déclare prête à traiter directement avec la Porte au sujet du désarmement, et à recevoir dans ce but une commission spéciale de Turquie à Saint-Petersbourg. Le correspondant fait remarquer que sauf la disposition générale à désarmer, la question de désarmement serait ainsi une affaire à régler directement entre les parties intéressées, ce qui écarterait l'objection que la Russie avait à accorder aux puissances le droit d'intervention dans ce sujet. Ainsi, sans être distinctement énoncée, l'idée d'un désarmement simultané a été adoptée, et le passage du protocole exprimant l'espoir que la Turquie désarmerait a été biffé.

Paris, 6. — Paul de Cassagnac a été condamné à deux mois de prison et à 3,000 francs d'amende, pour avoir insulté la Chambre des Députés.

Rome, 6. — On dit que le pape a invité le cardinal Ledoewski, archevêque de Posan, à demeurer au Vatican. Cette nouvelle, arrivant après celle qui annonçait que l'Allemagne insistait auprès du gouvernement italien pour obtenir

l'extradition de ce prélat, est bien significative.

Londres, 7. — Le texte du protocole et des notes qui l'accompagnent vient d'être publié. La teneur générale de ce document est hostile à la Turquie. La Porte est invitée à mettre son armée sur un pied de paix et à exécuter les réformes que l'on exige d'elle.

## ALLEMAGNE

La nouvelle de la résignation de M. de Bismark, comme grand Chancelier, a préoccupé l'Europe autant et plus même que les événements d'Orient. On annonçait d'abord la retraite définitive du prince, puis sa retraite temporaire pour quelques mois seulement. Les nouvelles ont le choix entre les raisons de santé et les motifs politiques pour expliquer cette démarche de Bismark. Quelques-uns y voient la conséquence des échecs essuyés par le Chancelier, dans le parlement, pendant la dernière session. D'autres disent qu'il veut échapper à la responsabilité des événements qui se préparent au sujet des affaires d'Orient.

Londres, 7. — On télégraphie de Berlin : "Il a été bien difficile d'arranger un plan pour l'administration des affaires pendant l'absence du prince de Bismark. Le plan semble ne convenir à aucun parti, et il soulèvera de vigoureuses critiques au Reichstag. Personne n'est content de voir l'emploi de premier ministre rester en suspens pendant un an. Il se peut aussi que le Reichstag se trouve froissé de la proposition de ne faire représenter le gouvernement, pendant une aussi longue période, que par des fonctionnaires subalternes. Le nombre de ces rumeurs circulant touchant les motifs du prince de Bismark ne font qu'épaissir l'obscurité. Sa santé est épuisée, certainement, et ses amis le pressaient depuis longtemps de se retirer. Sa femme et sa fille sont particulièrement heureuses qu'il ait un peu de répit, et elles sont d'accord avec ses ennemis pour espérer que c'est un premier pas vers sa retraite finale. Il est réellement douteux qu'il reprenne jamais l'administration personnelle et active des affaires. Mais, bien que cette vue soit généralement acceptée, les raisons pour lesquelles il a choisi pour se retirer la voie oblique d'un congé restent inconnues. On suppose que l'empereur, dans la condition troublée de l'Europe, veut garder le pouvoir de rappeler le prince de Bismark en tout temps, en cas de besoin. Même si le prince se retire complètement, le changement sera purement personnel, et il n'y aura pas de nouvelle ligne politique."

Deux dépêches plus récentes disent ce qui suit :

Berlin, 7. — La résignation de Bismark est due à la nécessité reconnue par l'empereur, et tous les hommes modérés, d'un changement dans l'attitude de la Prusse vis-à-vis de la papauté.

Londres, 7. — Une dépêche de Berlin dit que Bismark restera en fonction jusqu'au commencement de l'été. Alors il prendra un congé de six mois.

On estime à 40,000 le nombre d'ouvriers sans ressources à Berlin. La misère qui règne dans l'empire d'Allemagne, surtout au sein des grandes villes, devient chaque jour de plus en plus intense et menace de prendre les proportions d'une véritable catastrophe nationale. C'est le socialisme qui profite de cet état de choses.

## ÉTATS-UNIS

Des symptômes de défaillance se manifestent parmi les républicains. Les radicaux lâchent prise dans la Caroline du Sud, et la débâcle dans cet Etat pourrait bien amener la désorganisation du parti en Louisiane. Le désarroi paraît avoir été causé par le Président, qui a donné l'ordre de retirer les troupes fédérales de Columbia, capitale de la Caroline.

Une dépêche de Saint-Louis au *Herald* dit que le général Grant se déclare en faveur de Hampton et de Nicholls, et approuve l'action de Hayes.

Le *World* dit que Chamberlain doit publier une adresse aux républicains de la Caroline du Sud, et se retirera pour toujours de cet Etat.

Une dépêche spéciale de Columbia au *Herald* dit : "Les fonctionnaires républicains, à l'exception de Chamberlain, doivent rester dans la maison d'Etat. Ils prétendent qu'ils ne peuvent être délogés que par la force des baionnettes, parce que la Cour Suprême est également divisée, jusqu'à ce que le nouveau juge-en-chef soit élu."

Des avis de la Nouvelle-Orléans mandent que le gouvernement de Packard a été terrifié par la décision du cabinet sur les affaires de la Caroline du Sud. La législature de Nicholls est à la veille de se débâter.

On télégraphie de la Nouvelle-Orléans, le 6 :

"Il y a eu aujourd'hui une assemblée monstrueuse des citoyens. Environ 15,000 personnes étaient présentes. On y a adopté une série de résolutions dont la préambule proclame le dévouement de la Louisiane à la constitution des Etats-Unis. Il y est dit que les haines de parti doivent être étouffées et qu'il faut resserrer les liens de fraternité qui doivent relier cet Etat avec le reste de la république."

Washington, 8. — La proclamation convoquant une session extraordinaire du parlement pour le 4 juin, sera probablement lancée cette semaine.

Le *Courrier des Etats-Unis* expose en ces termes la situation :

"La question du Sud a presque cessé d'être une question. On peut la considérer comme réglée en ce qui concerne la Caroline du Sud, et si elle est moins avancée en Louisiane, c'est simplement parce qu'on y a mis des retards qui

l'ont compliquée quand il eut été tout aussi facile d'en finir du même coup.

"Quoi qu'il en soit, les choses suivent leur cours à la Nouvelle-Orléans en attendant l'arrivée des commissaires de M. Hayes. Packard et Nicholls protestent également que toute fusion est impossible entre les deux législatures, et tous deux déclarent pareillement qu'ils ne feront aucune concession, qu'ils n'accepteront aucun compromis. Packard, enfermé dans sa forteresse de la maison d'Etat, partage avec ses sbires la conviction que la patrie est perdue si de ses fenêtres crénelées il cesse d'apercevoir l'uniforme des soldats fédéraux, et affirme qu'il n'abandonnera à aucun prix un pouce de ses prétentions. Nicholls maintient qu'il ne permettra même pas que ses droits soient discutés, et déclare que, s'il écoutait ses amis, il refuserait même d'avoir aucuns rapports officiels avec la commission avant qu'elle ne l'eût reconnu comme gouvernement. Cet imbroglio, cependant, doit avoir une fin ; elle n'est pas loin probablement, et peut-être serait-elle plus près encore si les délais apportés par le gouvernement et les hésitations qu'il a montrées ne l'eussent retardée. La législature de Packard ne tient qu'à un fil, et ce qui en reste n'est retenu que par l'espoir d'un dernier recours à la commission : quand il sera manifeste que cette commission n'a d'autre objet que de préparer la voie au retrait des troupes, il y a apparence que les derniers liens se briseront, et que Packard verra s'évanouir en fumée jusqu'au dernier vestige de son gouvernement fantastique."

## FAITS DIVERS

TROIS ENFANTS BRULÉS VIFS. — Dans la nuit de lundi à mardi, un incendie a détruit une maison occupée par Henry Seilly et sa famille à Crediton, province d'Ontario. Trois enfants, âgés respectivement de 5, 7 et 9 ans, ont été brûlés vifs.

— On télégraphie de Lennoxville, le 25 : "Ce matin, au moment où un train du chemin de fer de Megantic et International dépassait la station de Johnsville, le mécanicien aperçut une jeune femme qui se jetait en travers de la voie. C'est en vain qu'il fit des efforts pour arrêter la locomotive, le train entier passa sur le cadavre de la malheureuse. Elle se nommait Bowell et habitait Johnsville ; il paraît que depuis quelque temps elle menait une vie fort scandaleuse."

NOYÉ. — Dans l'après-midi de vendredi, un enfant de sept ans, nommé Chas. Thompson, dont la famille demeure rue Sainte-Madeleine, à la Pointe Saint-Charles, jouait avec quelques-uns de ses camarades sur la glace, au pied du canal, lorsque s'étant trop approché d'un trou, il glissa et disparut sous la glace.

— Madame William Scott, de Greenville, N.-J., a donné naissance à quatre enfants jeudi dernier ; trois sont vivants.

ENQUETE. — M. le coroner Jones a ouvert une enquête sur le cadavre de Marcella Lemaire, qui avait été renversée sur la rue Saint-Laurent, le jour de la fête de la Saint-Patrice, par le cheval d'un officier-ordonnateur de la procession, et qui est morte dimanche à la suite de ses blessures.

Les témoignages ont établi que le cavalier avait lancé sa monture à une allure immodérée et que l'accident était imputable à son imprudence.

L'auteur de l'accident étant resté introuvable, le jury a rendu un verdict de "meurtre involontaire contre une personne inconnue."

SUICIDE. — Lundi de la semaine dernière, sur les trois heures, M. le coroner Jones a tenu une enquête sur le corps de David Logan, marchand, âgé de 47 ans, né à Grenade, de parents écossais, qui avait été trouvé le matin pendu dans son magasin, No. 161, rue Wellington.

Il ressort des témoignages entendus, que le défunt paraissait très-agité depuis quelque temps. Dans une lettre, adressée à sa femme, qu'il a laissée dans son magasin, il lui déclarait que la cause de sa mort était un embarras financier temporaire, car ses agents en pays étrangers n'avaient pu réussir à vendre certaines propriétés immobilières dont le prix de vente aurait amplement et plus que suffisamment comblé le déficit momentané de son commerce.

Après quelques minutes de délibérations, le jury rendit le verdict suivant : "Que le dit David Logan, pendant qu'il se trouvait dans un état d'aberration mentale temporaire, s'est suicidé par strangulation."

VERDICT. — Mardi matin, le 3 courant, à dix heures, l'enquête du coroner Joseph Jones, sur le corps de Régis Lalonde, commencée lundi, le 19 de mars dernier, et ajournée au 3 avril courant, s'est continuée en présence du jury, dans la Morgue, rue Perthuis. Les docteurs Laberge, Craig et Rottot ont comparu devant le jury. M. le Dr. Rottot, chargé de l'analyse chimique des viscères du défunt, fit son rapport, par lequel il déclara n'avoir pu trouver de traces de poison qui aurait pu causer la mort. Il répondit, ainsi que MM. les docteurs Laberge et Craig, longuement et savamment aux questions posées par le coroner et le jury. Le résultat des délibérations du jury, qui furent minutieuses et longues, fut un verdict de "paralysie du cœur" qui a été transmis par le coroner au curé de l'Immaculée, afin de permettre l'inhumation du défunt dans le cimetière catholique de cette paroisse.